CARTE ROSE

www.jurantiel.com, ***par OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Carte internationale de d’assurance de responsabilité civile automobile en zone CEMAC (*Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale*).

C’est une attestation d’assurance qui vaut aussi bien à l’intérieur du territoire de chaque Etat membre de la CEMAC qu’aux frontières de celui-ci.

La CEMAC compte six Etats membres, à savoir : la République du Cameroun, la République Centrafricaine, la République du Congo, la République Gabonaise, la République de Guinée Equatoriale et la République du Tchad.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**